

Association Marie BRISSON

Résidence Habitat Inclusif Marie BRISSON

11 rue de Gaoua,

Fontenay-le-Comte 85200

02.51.50.13.33.

Livret d'accueil de la Résidence Habitat Inclusif Marie BRISSON

Sommaire

Présentation Association Marie BRISSON

Vivre à l'Union Chrétienne

- L'EHPAD
- Les autres Résidences Seniors
- **La Résidence Habitat inclusif Marie BRISSON**
 - Son emplacement géographique
 - Nos prestations
 - Logement (plusieurs surfaces)
 - Prestations de base
 - Prestations optionnelles
 - Le projet de vie sociale à construire ensemble
 - Salle commune
 - Activités
 - Nos tarifs
 - Autres informations pratiques

Présentation Association Marie Brisson

Presqu'à l'ombre du clocher de Notre Dame, et de l'autre côté de la rue qui nous sépare de la Place VIETE, les bâtiments rénovés de la Congrégation des sœurs de l'Union Chrétienne sont devenus une Maison de Retraite en 1995, sous la gestion de l'Association Marie BRISSON. Aujourd'hui, l'Association développe 3 activités que nous allons vous présenter.

Difficile de résumer en quelques mots une longue histoire au service des autres :

De 1680 à 1724, Marie BRISSON consacre sa fortune à une action sociale en faveur des plus pauvres de Fontenay et ses alentours.

D'abord tournée vers l'éducation des jeunes filles, cette œuvre poursuivie dans le même esprit par les sœurs de l'Union Chrétienne s'oriente vers le médico-social en ouvrant une clinique en 1910.

En 1993, après la fermeture de celle-ci, une association loi 1901 est créée sous le vocable d'Association Marie Brisson.

En partenariat avec les religieuses, et toujours dans le même esprit, les efforts conjugués aboutiront à ce qu'est la maison de retraite à ce jour.

La 2e activité développée par l'Association Marie BRISSON est la préparation de repas en liaison froide livrés par l'AMAD pour 80 personnes âgées vivant à FONTENAY LE COMTE et dans les environs.

Enfin, l'activité la plus récente concerne l'accueil de personnes âgées autonomes, dont le souhait est de rompre avec leur isolement en se rapprochant d'une communauté de vie. Forte de ce constat et dans le cadre du parcours de santé de la personne âgée, l'Association Marie BRISSON a décidé de créer des Résidences Seniors ainsi qu'une Résidence Habitat inclusif.

Vivre à l'Union Chrétienne

1. L'EHPAD

La Maison de retraite de l'Union Chrétienne porte le nom de la Congrégation des Sœurs de l'Union Chrétienne fondée au XVII^e Siècle, qui a toujours œuvré à Fontenay Le Comte, tant dans le domaine des soins que celui de l'éducation. Ouvert en 1995, notre établissement est géré par l'Association Marie Brisson, association privée à but non lucratif ; il est implanté sur le site de l'ancienne clinique de l'Union Chrétienne, au 9/11 de la rue de GAOUA. D'inspiration chrétienne comme son nom l'indique, nous continuons de faire vivre au quotidien cette inspiration initiale, dans le respect des sensibilités diverses des résidents et des professionnels.

Nos deux types d'accueil :

- Accueil permanent

Nous accueillons en hébergement permanent toutes personnes âgées de 60 ans et plus, sauf dérogation, sans aucune distinction de confessions, ayant besoin d'un accompagnement et d'une attention accrue du fait des difficultés rencontrées : maladie, handicap, solitude, etc.

Lorsque vous rentrez à l'Union Chrétienne, vous prenez possession de votre chambre en apportant vos meubles personnels. Vous êtes dans votre nouveau « chez vous ». Nous espérons que vous vous sentirez bien avec nous et nous ferons tout notre possible pour vous accompagner dans les meilleures conditions.

- Accueil temporaire

Vous êtes ici car vous avez besoin d'un soutien ponctuel, ou parce que vos proches « aidants » sont indisponibles sur une période bien déterminée. Nous serons heureux de vous accueillir pendant la durée de votre séjour qui ne pourra pas excéder trois mois.

A l'Union Chrétienne, jusqu'à 62 personnes peuvent être accueillies en EHPAD, dont une place dédiée à l'hébergement temporaire.

2. Les Résidences Seniors actuelles

A ce jour, nous accueillons 11 personnes âgées autonomes, 4 dans le bâtiment principal parmi les autres personnes âgées dépendantes sous statut EHPAD, 5 autres personnes âgées autonomes à la Communauté Sainte Famille pour une vie en harmonie avec les Sœurs religieuses et enfin un couple dans un T2, rue BELESBAT.

3. La Résidence Habitat inclusif Marie Brisson

La Résidence Habitat inclusif Marie BRISSON gérée par l'association Marie BRISSON est située en plein centre-ville de Fontenay-le-Comte. La résidence est proche de nombreux commerces du centre, des lieux de cultes, du cinéma et autres lieux de divertissement. Aussi, vous retrouverez à Fontenay-le-Comte un certain nombre d'établissements médicaux et paramédicaux, lesquels prendront en charge votre suivi médical.

Les différents espaces

Les parties communes

La résidence, fraîchement rénovée, se compose de 8 logements ainsi qu'une cuisine équipée et une salle de vie que vous partagerez avec vos voisins. Ces parties sont mises à votre disposition afin de vous rassembler et partager un moment entre voisins. Vous pouvez également convier vos proches et/ou familles à passer un moment convivial ou un repas.

Les logements

Vous intégrez votre logement pouvant aller de 20m² à plus de 30m². Vous investirez les lieux avec vos propres meubles, ce qui vous permettra de vous y sentir comme chez vous et de garder vos habitudes de vie.

Chacun des logements se compose d'une salle de bain privative, d'une kitchenette, avec un espace de vie et un coin nuit. Tous sont aménagés pour l'accueil de Personne à Mobilité Réduite.

❖ Prestations de base

L'énergie

Les charges relatives à la consommation d'eau et d'électricité sont intégrées dans les prestations de base.

La maintenance

Notre agent de maintenance intervient chez vous et dans les parties communes, pour résoudre l'ensemble des problèmes techniques que vous rencontrez.

Votre sécurité et votre santé

La résidence n'est pas médicalisée mais grâce à la présence d'aide-soignant(e)s 24heures/24, 7jours/7 et d'un(e) ou plusieurs infirmier(e)s en journée, nous avons la capacité d'intervenir auprès de vous en cas d'urgence. Des rondes sont effectuées dans votre Résidence par les Veilleuses de nuit.

L'Administration

Le Pôle Administration, situé au bout de l'allée principale, est ouvert du lundi au vendredi du 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30. C'est au même endroit qu'il faudra signaler si vous êtes absent(e) au déjeuner, ou au contraire si vous souhaitez réserver un petit déjeuner ou un diner, 48 heures à l'avance au minimum.

Vous disposez d'une boîte aux lettres au rez-de-chaussée, où chaque jour votre courrier vous sera livré. Pour le poster, vous pouvez le donner directement au secrétariat.

❖ Prestations optionnelles

La restauration

Si vous le souhaitez, le pôle restauration de la maison de retraite Union Chrétienne peut préparer l'un des 3 repas de la journée ou l'ensemble, c'est-à-dire votre petit déjeuner, votre déjeuner et votre dîner. Le repas du midi est servi à 12h et animé par l'Hôtesse animatrice-coordinatrice dans votre cuisine partagée. Vous pouvez aussi décider de le prendre seul(e) dans votre logement. Vous pouvez inviter vos proches à venir déjeuner et dîner chez vous ou dans la salle de vie commune. Il vous faudra alors réserver et prévenir le Pôle Administration 48 heures avant.

La lingerie

Notre lingère assure le ramassage, l'entretien et la distribution de votre linge personnel. Elle assure ce travail pour environ 88 résidents, c'est pourquoi et afin d'éviter les pertes et/ou échanges, il vous est demandé d'étiqueter votre linge de votre nom et prénom, dès votre arrivée à la résidence. Concernant votre linge de lit, il est ramassé par les hôtesse puis entretenu tous les 15 jours par notre prestataire extérieur.

L'entretien

Votre hôtesse intervient chez vous à raison de 4 heures dans le mois pour l'entretien de votre logement et intervient également pour l'entretien des parties communes deux fois par semaine.

Téléphone et Internet

Vous avez la possibilité de raccorder votre téléphone sur la ligne de votre établissement, et donc de garder votre numéro, ou de souscrire à une ligne téléphonique de l'établissement. De même pour une

ligne internet, vous pouvez de votre côté contacter un fournisseur internet afin de souscrire à un abonnement et une box internet personnel, ou bien comme pour le téléphone souscrire à un abonnement pour le wifi de l'établissement.

❖ Le projet de vie social à construire ensemble

Vie commune et lien social

Grâce à notre cuisine équipée et à notre salle de vie, vous pourrez, si vous le souhaitez, partager des moments d'échanges ou de divertissement avec vos voisins et rompre ainsi avec l'isolement que vous connaissiez peut-être à votre ancien domicile.

❖ Nos tarifs

Ils sont composés du montant du loyer, des prestations de base et éventuellement des prestations optionnelles.

Pour rappel, le loyer du logement pourra être révisé chaque année de la valeur de l'évolution annuelle de l'Indice de référence des loyers. Vous pouvez éventuellement prétendre à l'aide au logement auprès de la CAF.

❖ Autres informations pratiques

Concernant votre liberté d'aller et venir, vous êtes libre d'aller et venir à la résidence comme bon vous semble. Pour nous rassurer, comme vous le faisiez avec votre famille, il vous est simplement demandé d'en informer dès que possible la Direction ou le Pôle administration.

Par ailleurs, vous pouvez convier vos proches à déjeuner ou à dîner, il vous est juste demandé d'en informer le Pôle Administration au moins la veille de leur venue.

Concernant le courrier, chaque jour le courrier est livré à la maison de retraite et à la Résidence Habitat inclusif Marie BRISSON où vous bénéficiez d'une boîte aux lettres individuelle.

A propos des horaires d'ouverture du portail et du Pôle Administration, à l'exception des périodes de renforcement Vigipirate, le portail de l'entrée est ouvert aux mêmes horaires que le standard téléphonique, c'est-à-dire du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

Enfin, vos contacts sont : le numéro unique de téléphone 02.51.50.13.33 et les adresses mails du Pôle Administration : administration@unionchretienne.fr et de la Direction : direction@unionchretienne.fr